Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

CONSEIL MUNICIPAL

du 17 Novembre 2026

COMPTES-RENDUS

des délégations

de Monsieur le Maire

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE D'ACTIONS EN JUSTICE

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière d'actions en justice :

Décision de désigner Maître Jean-Louis PERU, avocat :

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux porté par la société BOUYGUES IMMOBILIER relatif à un nouvel arrêté pris par la Commune le 08 septembre 2026 portant refus de délivrance du permis de construire d'un ensemble immobilier de 63 logements collectifs sur un terrain situé avenue Roger Salengro.

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux porté par la SNC LNC BERENICE relatif à une demande de permis de construire d'un immeuble de 46 logements collectifs au 39-41 avenue de Verdun.

Décision de désigner Maître Benoît CAVIGLIOLI, avocat :

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux urbanisme portant sur la réalisation de travaux en zone naturelle engagés par Monsieur Laurent BAUDRY.

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux urbanisme porté par Monsieur Jean-François ROUSTAN qui sollicite la suspension de l'exécution de l'arrêté du 26 juin 2026 assorti de sa requête au fond tendant à son annulation suite au contrôle de la conformité de travaux réalisés sur sa propriété.

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux urbanisme porté par la société AUCHAN HYPERMARCHE sollicitant l'annulation de l'arrêté du 27 mai 2026 au profit de la SNC LIDL pour l'autorisation d'un permis de construire n° PC 013005 25 00081 au 55 chemin du Merlançon.

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux urbanisme porté par Madame Wanda BERREBHA sollicitant l'annulation de la mise en demeure, par arrêté du 11 septembre 2026, afin de procéder aux opérations nécessaires à la mise en conformité de l'extension de la maison sise 11 Traverse du Moulin.

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux urbanisme portant sur la décision de non opposition à la déclaration préalable n° DP 013005 26 00234 délivrée au profit de Monsieur SONMEZ et contestée par Monsieur BERTOLINO sollicitant son annulation et sa suspension.

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux urbanisme porté par Monsieur Grégory RENUCCI suite à l'arrêté municipal du 02 juin 2026 portant sur une mise en demeure de procéder à la remise en état des lieux situés 1641 route nationale 8.

--- ooo O ooo ---

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE D'ALIENATION DE GRE A GRE DE BIENS MOBILIERS JUSQU'A 4 600 EUROS

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière d'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros :

- Décision de céder un véhicule de marque Citroën Berlingo immatriculé 457 AKF 13 à la suite du sinistre survenu le 13 août 2025 pour un montant de 1 000 € au profit de la SMACL ASSURANCES domicilié 141 avenue Salvador-Allende 79031 NIORT CEDEX 9.

--- ooo O ooo ---

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

COMPTE RENDU
de l'EXERCICE du DROIT de PREEMPTION

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire fait le compte-rendu de l'exercice du droit de préemption :

DROIT DE PREEMPTION URBAIN
MIS EN PLACE PAR DELIBERATION DU 29 JUIN 2023
Délégation Métropole au 1er Janvier 2018

Décision de renonciation :

- **IA 013 005 25 M0492**
  3F Sud
  Vente d'une parcelle d'une superficie totale 4 460 m² comprenant un ensemble immobilier HLM, des parkings, un local commercial et une loge de gardien – 17 avenue de Verdun – cadastré AR 162.

- **IA 013 005 25 M0496**
  3F Sud
  Vente de deux parcelles d'une superficie totale 15 415 m² comprenant un ensemble immobilier HLM, des parking – avenue de Garlaban, Le Moulin du Béal – cadastré AM 207 - 34.

- **IA 013 005 25 M0493**
  Consorts MERIC
  Vente de 2 parcelles d'une superficie totale 2 303 m² comprenant une habitation à usage – 240 chemin de la Croix – cadastré BE 685 - 18.

- **IA 013 005 25 M0517**
  SCI CAPHIL
  Vente de deux parcelles d'une superficie totale 4 903 m² comprenant deux bâtiments à usage industriel – situé 200 traverse de la Bourgade – cadastré DW 36-40.

- **IA 013 005 25 M0521**
  Etablissement Public Foncier (EPF)
  Vente d'une parcelle d'une superficie totale 18 524 m² comprenant un bâtiment industriel et des parking – situé 401 avenue de la Fleuride – cadastré CV 1189.

- **IA 013 005 25 M0536**
  Mme GOUIRAN et M. FERNANDEZ
  Vente d'un local commercial – 26 avenue Roger Salengro – cadastré AM 577.

- **IA 013 005 25 M0537**
  Mme GOUIRAN et M. FERNANDEZ
  Vente d'un garage – 26 avenue Roger Salengro – cadastré AM 568 à 576 – 578.

- **IA 013 005 25 M0538**
  Mme GOUIRAN et M. FERNANDEZ
  Vente d'un local commercial – 26 avenue Roger Salengro – cadastré AM 577

- **IA 013 005 25 M0539**
  Mme GOUIRAN et M. FERNANDEZ

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

Vente d'un local commercial – 32 avenue Roger Salengro – cadastré AM 521.

- **IA 013 005 25 M0543**
  Mme FERRIER
  Vente de 7 parcelles d'une superficie totale 9 014 m² comprenant une habitation – situé 271 avenue de la Paix – cadastré DE 1625-1628-1629-25-26-28-408.

- **IA 013 005 26 M0003**
  Mme BADDINO
  Vente d'un appartement – situé 115 & 130 traverse des Aubes, Clair Soleil – cadastré BI 15-94-162-166-167-272.

- **IA 013 005 26 M0009**
  Mme ROUBIN & M. MAGNON
  Un appartement dans un bâtiment et un emplacement de parking, situés chemin des Boyers, Le Jardin des Solans, parcelles cadastrées section CM 603, 604, 2134, 2137, 2138, 2139.

- **IA 013 005 26 M0011**
  M. TRON
  Un terrain de 641 m² comprenant une habitation et un garage, situé impasse des Vignes, parcelles cadastrées section AR 273-413-591.

- **IA 013 005 26 M0020**
  Mme & M. MANGANI
  Un appartement dans une maison et un emplacement de parking, situé 360 chemin du Charrel, parcelles cadastrées section BP 360.

- **IA 013 005 26 M0022**
  SCI CCPM
  3 locaux à usage de bureau, situés Route Nationale 8, parcelles cadastrées section BS 718.

- **IA 013 005 26 M0067**
  Mme BARILLEY
  Vente d'un local commercial, d'une grange, d'un stationnement, d'un local piscine et d'un parking – situé 10 impasse de la Passerelle – cadastré CN 830 à 832 et 2774 à 2776.

- **IA 013 005 26 M0074**
  Mme PASQUINI & M. DELL'OVA
  Un terrain de 480 m² comprenant une habitation, situé 64 impasse des Coquelicots, parcelles cadastrées section BS 891-893-895.

- **IA 013 005 26 M0077**
  EURL MHT
  Un terrain à bâtir de 1056 m², situé impasse des Fyols, parcelles cadastrées section BM 396 (moitié indivise de la BM 396 – TAB 528 m²).

- **IA 013 005 26 M0078**
  PC FINANCES
  Un terrain à bâtir de 1056 m², situé impasse des Fyols, parcelles cadastrées section BM 396 (moitié indivise de la BM 396 – TAB 528 m²).

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE

MIS EN PLACE PAR DELIBERATION DU 29 JUIN 2023
Délégation Métropole au 1er janvier 2018

Décision de renonciation :

- **IA 013 005 25 M0508**
  LC DEVELOPPEMENT
  Vente de 2 appartements situés 67 rue de la République – cadastré AE 166-167.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN
SUR LES CESSIONS DE FONDS ARTISANAUX, FONDS DE COMMERCE, BAUX COMMERCIAUX

MIS EN PLACE PAR DELIBERATION DU 29 JUIN 2023

Décision de préemption :

- **IA 013 005 26 F0005**
  PAULAMAX
  Un droit au bail commercial, local situé 16 cours Maréchal Foch, parcelle cadastrée section AD 12

Décision de renonciation :

- **IA 013 005 26 F0006**
  DRAGON DE JADE
  Un fonds de commerce, local situé 1 place Joseph Rau, parcelle cadastrée section AE 235.

ZONE DE PREEMPTION DU DEPARTEMENT

DROIT DE SUBSTITUTION

Décision de renonciation :

- **M. MAGNON Robin – ENS N°23-2025**
  Un appartement dans un bâtiment et un emplacement de parking, situés chemin des Boyers, Le Jardin des Solans, parcelles cadastrées section CM 603, 604, 2134.

- **Mme DARBON Paule – ENS N°24-2025**
  Un terrain de 5 400 m² comprenant une habitation, situé 530 chemin Neuf des Royantes, parcelles cadastrées section BY 145, 146, 147.

- **Mme RANGUIS Audrey & M. ALLIO Michaël – ENS N°01-2026**
  Un appartement et deux garages, situé 201 chemin du Vallat, parcelles cadastrées section CM 600, 601, 613.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

- **Mme SAMBRONI – ENS N°02-2026**
  Un terrain à usage de jardin, situé Les Royantes N E, parcelles cadastrées section BZ 987.

- **CLINIQUE SAINT MICHEL – M. CASILE JP – ENS N°03-2026**
  Un terrain de 862 m² comprenant une habitation, situé 2695 Route d'Eoures, parcelles cadastrées section BZ 999 – 1000 - 1003.

- **Mme AUDIBERT – ENS N°04-2026**
  Un appartement et deux garages, situé Résidence Les Solans, 1110 chemin des Solans, parcelles cadastrées section CM 600 – 601 – 613.

- **M. MARTINEZ PEREZ – ENS N°05-2026**
  Un terrain de 995 m² contenant une habitation, situé 1175 chemin de la Carreirade d'Allauch, parcelles cadastrées section CI 155 - 546.

- **Mme ORTIZ – ENS N°06-2026**
  Un terrain non constructible, situé 121 chemin des Hauts de Bonneherbes, parcelles cadastrées section CO 1550.

- **Mme & M. MARIANI-MICHEL – ENS N°07-2026**
  Un terrain de 1 048 m² contenant une habitation, situé Résidence Les Solans, 221 chemin des Boyers, parcelles cadastrées section CM 2393 – 2402 - 2428.

- **M. COHEN BACRI – ENS N°08-2026**
  Un terrain de 2 753 m² contenant une habitation située Résidence Les Solans, 165 chemin de l'Argile, parcelles cadastrées section CM 2783 - 2785.

- **Mmes SCHERHAG – ENS N°09-2026**
  Un terrain rural à usage agricole de 15 211 m² situé chemin de la Tuilière, parcelles cadastrées section BY 1 – 275 – 533 – 534 – 535 – 536 – 43 - 45.

- **YD INVEST – ENS N°10-2026**
  Un terrain de 678 m² contenant une habitation, situé Résidence Les Solans, 221 chemin des Boyers, parcelles cadastrées section CM 2375 – 2379 - 2384.

- **SCI JUDEL – ENS N°11-2026**
  Un terrain de 3 577 m² contenant une habitation, situé chemin des Boyers, parcelles cadastrées section CM 662 – 1791 – 1793.

- **M. MARELLI – ENS N°13-2026**
  Un terrain de 8 053 m² contenant une habitation, situé 155 impasse du Plateau, parcelle cadastrée section CH 110 – 111 – 120 – 400 – 401 - 402.

- **Mme BOARIO – ENS N°14-2026**
  Un terrain de 970 m² contenant une habitation situé chemin des Solans, parcelles cadastrées section CM 607.

- **Mmes & M. HERMAND – ENS N°15-2026**
  Un terrain d'agrément de 2 753 m² situé Quartier des Gavots, parcelles cadastré section CL 16 – 364 - 417.

- **Mme ARNALDI – ENS N°16-2026**
  Un terrain de 1 389 m² contenant une habitation située 2825 Route Nationale 96, parcelles cadastrées section CN 595 - 1310.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

- **M. HELVIN – ENS N°17-2026**
  Un terrain de 3 236 m² comprenant une habitation, situé 3130 Route d'Eoures, parcelles cadastrées section BZ 316 – 586 – 587.

- **M. AMARANTINI – ENS N°18-2026**
  Un terrain de 875 m² comprenant une habitation, situé 481 chemin de l'Aumône, allée des Platanes, parcelles cadastrées section AE 31.

- **M. JULIEN – ENS N°19-2026**
  Un terrain agricole de 10 950 m², situé chemin des Hauts de Bonneherbes, parcelles cadastrées section CO 171 à 177.

- **SCI LA GARRIGUE – ENS N°20-2026**
  Un terrain de 2 400 m² contenant un restaurant situé Route Nationale 8, parcelles cadastrées section CV 187.

- **M. TROULLIOUD DE LANVERSIN & Mme DURAND – ENS N°21-2026**
  Un terrain de 6 192 m² comprenant une habitation, situé La Joinville 345 chemin de Lascours, allée des Platanes, parcelles cadastrées section CN 1163 - 1177.

- **Mme GERMAIN – ENS N°22-2026**
  Une chambre dans un HEPAD, situé 205 impasse d'Orient, parcelles cadastrées section CV 221 – 1066 – 1068 – 1070- 1083 - 1088.

- **Mme LE GOUHINEC – ENS N°23-2026**
  Un appartement situé 3285 Route Nationale 96, parcelles cadastrées section CN 1282 – 1283 – 1284 – 1285 - 1287.

Décision de préemption :

- **M. MARELLI – ENS N°12-2026**
  Un terrain de 9 760 m² non constructible, situé 155 impasse du Plateau, parcelle cadastrée section CH 266.

--- ooo O ooo ---

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

COMPTE RENDU
DE L'EXERCICE DE DELEGATION
EN MATIERE DE MANDAT SPECIAL

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de mandats spéciaux.

- Décision de prise en charge par la Ville des frais engagés par Madame Betty CORALLO, adjointe au Maire chargé de l'Attractivité du Territoire, Relations avec le monde économique, Professions Libérales et Partenariats stratégiques dans le cadre de son mandat spécial pour participer à la Commission nationale d'aménagement commercial le 25 juin 2026 à PARIS.

--- ooo O ooo ---

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE DONS ET LEGS QUI NE SONT GREVES NI DE CONDITIONS NI DE CHARGES

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de décisions concernant les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges :

Pour la Direction de la Culture :

- Décision d'accepter le don de 99 128,76 € versé au titre du contrat d'assurance vie de Madame Sarah DOTTE.

--- ooo O ooo ---

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE DECISIONS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de décisions concernant les demandes à tout organisme financeur d'attribution de subventions.

Pour la direction des Finances

- Décision de solliciter auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une subvention d'un montant de 200 000 €, au titre du dispositif « Nos communes d'abord », pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique du Pôle Enfance.

--- ooo O ooo ---

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE DECISIONS DE MISE à DISPOSITION DE LOCAUX AUX ASSOCIATIONS

Conformément aux délibérations n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de mise à disposition de locaux aux associations.

Pour la direction du Développement Educatif

- **Groupe Français d'Education Nouvelle :** mise à disposition, par le biais d'un avenant à la convention le samedi 26 juin 2027, du Centre de Loisirs des Espillières pour organiser un report de session de formation à la date du samedi 26 juin 2027.

Pour la direction Culture et Patrimoine - THEATRE

- **Association Aix Qui ? :** mise à disposition de locaux de **l'Avant-Scène**, le samedi 24 octobre 2026, de 09h00 à 00h00, pour des répétitions et concert « TPA 2026 »,
- **Meltem :** mise à disposition de locaux de l'**Avant-Scène,** du mardi 08 septembre au samedi 12 septembre 2026, de 09h00 à 18h00, pour une résidence de création du spectacle « Mirlando »,
- **Association 1.2.3. Théâtre :** mise à disposition de locaux de l'**Avant-Scène,** du mardi 15 septembre au jeudi 17 septembre 2026, de 09h00 à 18h00, pour une résidence de création du spectacle « Couloirs et Fenêtres »,
- **Escandihado Aubagnenco :** mise à disposition de locaux de l'**Avant-Scène,** le jeudi 10 décembre 2026, de 09h00 à 13h00, pour des répétitions « La Pastorale Fallen »,
- **Association Les Acteurs de la Distillerie :** mise à disposition, à titre précaire et révocable, des locaux de **la Distillerie** sis 22 rue Louis Blanc, pour la saison 2026/2027,
- **Association des Céramistes et Santonniers du Pays d'Aubagne :** mise à disposition, à titre précaire et révocable, de la salle située au **Village des Santons** sis 16 avenue Antide Boyer, pour la saison 2026/2027,
- **Théâtre Gymnase- Bernardines :** mise à disposition, à titre précaire et révocable, du **Boulodrome municipal Mimi Mariotti**, le samedi 24 octobre 2026, de 09h00 à 13h30, pour le spectacle « J'ai les boules »

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

Pour la direction des Sports

CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET D'INSTALLATIONS SPORTIVES – SAISON 2026-2027

- Décisions de conclure des conventions de mise à disposition de locaux et d'installations sportives, à titre précaire et révocable, pour y développer les activités respectives des associations au titre de la saison 2026-2027, au profit des associations suivantes :
  - **Le Service Universitaire Des Activités Physiques Et Sportives De L'université Aix-Marseille ;**
  - **Union Athlétique De La Vallée De L'Huveaune ;**
  - **DITEP-SESSAD DI "Les Bastides – Marseille Centre Est ;**
  - **Roller Hockey Aubagne – Les Jokers D'Aubagne ;**
  - **L'éveil association d'aide et de conseil aux personnes handicapées ;**
  - **Union Gymnique De La Vallée De L'Huveaune ;**
  - **Original Rockers ;**
  - **Sambo Club Aubagnais ;**
  - **Aubagne Carnoux Volley Ball ;**
  - **Aubagne Plongée Passion ;**
  - **Sporting Club Aubagne Air Bel ;**
  - **Provence Ascension ;**
  - **Aubagne Triathlon ;**
  - **La Tribu Triathlon ;**
  - **Badminton Club Aubagnais 13 ;**
  - **Aubagne Parkour ;**
  - **Natation Aubagne Sport Adapté 13 ;**
  - **Les Amis de l'Instruction Laïque ;**
  - **Les Rascasses Rugby Vétérans ;**
  - **Collège Lakanal ;**
  - **Club Fudokan ;**
  - **Génération Proximité ;**
  - **Sauvegarde 13 Lou Mas Maillon ;**
  - **Association Tennis Ballon Solidaire ;**
  - **Danse Tranquille Salsa Bachata ;**
  - **Estello Aubanenco ;**
  - **Sport et Foi Provence ;**
  - **Association Sportive du Collège Nathalie Sarraute ;**
  - **Collège Nathalie Sarraute ;**
  - **Collège Louis Aragon ;**
  - **Fou De Bad ;**
  - **Oustaou Esterel ;**
  - **Sparring Partner Académie ;**
  - **Les Joggeurs Aubagnais.**

--- ooo O ooo ---

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS ET D'ACCORDS-CADRES

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget quel que soit leur montant.

Pour la direction Culture et Patrimoine - THEATRE

Contrats de cession :

- Décision et contrat de cession « Association Emeraude », spectacle « This is girl », à la Coulisse, le 08/10/26 à 19h00 pour un montant de 1 248.00 €,
- Décision et contrat de cession « Noctuelle Production E.U.R.L », spectacle « Chimères - Voyage au bout d'un rêve », à la Coulisse, le 11/03/27 à 19h00 pour un montant 1 420.00 €,
- Décision et contrat de coréalisation « Nomades Kultur », spectacle « Les Nuits Flamencas », au Théâtre Comoedia, le 05/12/26 à 20h00 - Sans montant,
- Décision et contrat de cession « MaCompagnie », spectacle « Les Politiciens », à l'Avant-Scène, le 12/12/26 à 19h00 pour un montant de 2 110.00 €,
- Décision et contrat de cession « Tweed Productions », spectacle « Kévin Saura Group », à la Coulisse, le 28/01/27 à 19h00 pour un montant de 1 842.00 €,
- Décision et contrat de coréalisation « Association Cinémusiphiles », spectacle « Bande originale - Ennio », au Théâtre Comoedia, le 02/04/27 à 20h00 - Sans montant,
- Décision et contrat de cession « Boulègue Production », spectacle « Plus jamais Mozart », au Théâtre Comoedia, le 04/02/27 à 20h00 pour un montant de 5 967.64 €,
- Décision et contrat de coréalisation « Philippe Delmas Organisation », spectacle « Rédouanne Harjane » à l'Avant-Scène, le 07 novembre 2026 à 20h00 - Sans montant,
- Décision, contrat de cession et annexes A et B, « Picante », spectacle « Cantalo - Simon Bolzinger 5tet », à la Coulisse, le 26/11/26 à 19h00 pour un montant de 2 099.75 €,
- Décision et contrat de cession « Association Mezza Voce », spectacle « Concert de piano à 4 mains », au Théâtre Comoedia, le 13/11/26 à 20h00 pour un montant de 855.00 €,
- Décision, contrat de cession et fiche technique « Compagnie Sans Soucis », spectacle « Un bateau », à la salle Sicard, le 19/01/27 à 10h00 & 14h30 et le 20/01/27 à 14h30 pour un montant de 5 867.90 €,
- Décision et contrat de coréalisation « Tout Droit Musiq », spectacle « Trapistan Live Baba », à l'Avant-Scène, le 17/10/26 à 20h00 - Sans montant,
- Décision et contrat de coréalisation « Association Métis », spectacle « Concert pour la Paix », au Théâtre Comoedia, le 17/10/26 à 20h00 - Sans montant,
- Décision et contrat de coréalisation « Association Orchestre de l'Harmonie », spectacle « Concert de l'Harmonie Municipale », au Théâtre Comoedia, le 15/05/27 - Sans montant,
- Décision et contrat de cession « SAS Les Petites Heures », spectacle « Gisèle Halimi », au Théâtre Comoedia, le 09/03/27 à 20h00 pour un montant de 10 967.00 €

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

- Décision et contrat de cession « ODT Prod SAS », spectacle « Djamil Le Shlag – Exode(s) », au Théâtre Comoedia, le 18/03/27 à 20h00 pour un montant de 6 279,00 €,
- Décision et contrat de cession « Association Clapotis », spectacle « Clairières », à la Coulisse, le 13/05/2027 à 19h00 pour un montant de 1 661.31 €

Convention :

- Convention de résidence d'artiste conclue avec Madame Sabine TAMISIER.

Accords :

- Accords relatifs à une prestation d'auteurs dans le cadre du Festival du Livre Grains de Sel conclus avec 21 auteurs.

Pour la direction de la Commande Publique

APPELS D'OFFRES OUVERTS

- **LOCATION DE STRUCTURES (TYPE CTS) POUR LES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES DE LA VILLE D'AUBAGNE**

- Attributaire : PROVENCE LOCATION
- Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois
- Date de notification : 14/10/2026
- Montant maximum annuel : 300 000.00€ HT

MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

- **LOCATION MONTAGE DEMONTAGE ET MAINTENANCE DE CHALETS BOIS AU PROFIT DE LA VILLE DAUBAGNE**

- Attributaire : PROVENCE LOCATION
- Durée du marché : 12 mois reconductible 2 fois
- Date de notification : 30/09/2026
- Montant maximum annuel : 65 000.00€ HT

- **LOCATION PATINOIRE DE NOËL**

- Attributaire : SYNERGLACE
- Durée du marché : 2 mois
- Date de notification : 21/10/2026
- Montant maximum annuel : 27 500.00€ HT

MARCHES SANS PUBLICITE SANS MISE EN CONCURRENCE

- **CONTRAT DE SERVICE D'UTILISATION DU PROGICIEL MARCO EN MODE SAAS**

- Attributaire : AGISOFT
- Durée du marché : 36 mois
- Date de notification : 16/09/2026
- Montant du marché : 10 529.00€ HT

- **SERVICE D'ABONNEMENTS TOUS SUPPORTS POUR LA MEDIATHEQUE DE LA VILLE D'AUBAGNE**

- Attributaire : C.I.D
- Durée du marché : 12 mois
- Date de notification : 15/10/2026
- Montant du marché : 15 000.00€ HT

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

- **MAINTENANCE LOGICIEL EXPERTISE ORACLE**

- Attributaire : GCC MEDITERRANEE
- Durée du marché : 12 mois
- Date de notification : 21/10/2026
- Montant du marché : 3 750.00€ HT

- **MAINTENANCE LOGICIEL RHAPSODIE**

- Attributaire : RDL
- Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois
- Date de notification : 21/10/2026
- Montant du marché : 5 729.92€ HT

- **MAINTENANCE HEBERGEMENT ET ASSISTANCE LOGICIEL MON TERRITOIRE**

- Attributaire : SOGEFI
- Durée du marché : 12 mois reconductible 2 fois
- Date de notification : 02/11/2026
- Montant du marché : 4 005.82€ HT

- **MAINTENANCE, ASSISTANCE LOGICIEL MEM**

- Attributaire : EDISSYUM
- Durée du marché : 12 mois reconductible 4 fois
- Date de notification : 02/11/2026
- Montant du marché : 21 236.33€ HT

AVENANTS

- **Avenant n°1 du Marché 2023CONT94 – Maintenance module OM-ADS-SAAS (logiciel métier)** – Augmentation de la capacité d'hébergement du logiciel **– Avec incidence financière de + 783.99€ HT - notifié le 16/09/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 25870 – Restauration de la toile la décollation de Saint Jean Baptiste** – Prolongation des délais de restauration de 10 mois **– Sans incidence financière - notifié le 01/10/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 26041 – Maintenance des équipements de sécurité incendie - Lot 01 Maintenance étendue des équipements SSI et de désenfumage** – Ajout de lignes au BPU couvrant la mise à jour des sites **– Sans incidence financière - notifié le 01/10/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240812 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 12 Electricité** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 **– Sans incidence financière - notifié le 13/10/2026**
- **Avenant n°4 du Marché 240812 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 12 Electricité** – Travaux supplémentaires pour le désenfumage et l'alimentation **– Avec incidence financière de 34 133.79€ HT - notifié le 13/10/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 241000 – Location et maintenance de photocopieurs multifonctions et prestations annexes pour la Ville d'Aubagne** – Ajout de l'option gestion centralisée pour des copieurs **– Avec incidence financière de 447.12€ HT - notifié le 13/10/2026**

--- ooo O ooo ---

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-44_171126-DE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DÉLÉGATION EN MATIERE DE DECISIONS D'EMPRUNTS ET DE LIGNE DE TRESORERIE

Conformément à la délibération n° 02-1640426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'exercice de sa délégation en matière de réalisations d'emprunt (alinéa 3) et de réalisations de lignes de trésorerie (alinéa 20).

- **Décision du 20/10/2026 de contracter un emprunt de 2 M€ sur 20 ans auprès d'ARKEA BANQUE Entreprises et Institutionnels.**

La souscription de cet emprunt de 2 M€ s'inscrit dans le cadre de la réalisation totale des crédits inscrits au Budget Primitif 2026 ainsi qu'au Budget Supplémentaire 2026 du budget principal pour 12 M€.

Cet emprunt est à taux variable (index EURIBOR 3 mois flooré à 0% + marge 1,20%) remboursable sur 20 ans, de manière trimestrielle. La commission d'engagement s'élève à 2 000 €.